

Résistance et réponses des agriculteurs à une innovation technique : analyse d'une situation locale

Zitouni B.

in

Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.).

La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique

Paris : CIHEAM

Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1)

1993

pages 175-180

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=93400087>

To cite this article / Pour citer cet article

Zitouni B. **Résistance et réponses des agriculteurs à une innovation technique : analyse d'une situation locale.** In : Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.). *La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique.* Paris : CIHEAM, 1993. p. 175-180 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1))



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Résistance et réponses des agriculteurs à une innovation technique : analyse d'une situation locale

Belgacem Zitouni

Institut National Pédagogique et de Formation Continue Agricole (INPFCA), Sidi Thabet (Tunisie)

Résumé. Dans les gouvernorats du Nord de la Tunisie, la modernisation de l'agriculture s'est faite par l'introduction d'un paquet technologique, instrument principal de l'augmentation de la production agricole et des aides financières. Le projet PIETA (Projet intégré d'élevage tuniso-autrichien) touche les petits et moyens exploitants, éleveurs de bovins et relève de l'approche verticale de la vulgarisation. Les 150 éleveurs enquêtés permettent de faire une typologie des agriculteurs selon les critères suivants : adoption ou non de la culture de la luzerne, niveau d'instruction du chef d'exploitation de la SAU. Les actions de vulgarisation sont diversifiées en fonction de chaque groupe d'exploitation et ne repose que sur l'assistance technique, ce qui n'a intéressé qu'une minorité de la population.

Mots clés. Développement local – Diffusion des innovations – Méthode – Système agropastoral – Médicago – Modernisation de l'agriculture – Tunisie.Nord.

I. – Introduction

Dans beaucoup de pays en voie de développement, le modèle de développement agricole est « vertical ». Il est basé essentiellement sur les aspects techniques et financiers. L'objectif de ce modèle n'est pas seulement d'augmenter physiquement la productivité des terres agricoles, mais aussi d'accroître la participation des petits et moyens exploitants agricoles à la production. Dans cette optique, il essaie de mettre à la disposition des agriculteurs : « un paquet technologique » conçu comme le principal instrument de l'augmentation de la production agricole dans tous les secteurs, ainsi que des aides financières par l'octroi des crédits.

Le modèle de développement vertical se traduit par l'omniprésence de l'Etat dans la vie rurale ce qui n'est pas sans conséquences sur le comportement des agriculteurs. L'Etat exerce un monopole sur les orientations agricoles en fonction des objectifs du Plan. Mais est-ce que ce modèle de développement qui est conçu selon une stratégie verticale a atteint ses objectifs.

Est-ce qu'il n'a pas eu, par ses méthodes d'interventions, un effet sélectif chez les agriculteurs et surtout chez les petits et moyens exploitants (0–50 ha)?

En général, on peut d'ailleurs dire que toutes ces questions relèvent de l'interrogation plus vaste : comment faire pour obtenir des changements chez agriculteurs ? Question centrale de la modernisation, à laquelle le modèle de développement vertical répond à sa manière en prétendant qu'une façon au moins pour changer les agriculteurs, est de les assister techniquement et financièrement. Telle est bien l'approche de ce modèle de développement et de tous les agents de modernisation.

Certes, les modèles de développement verticaux, basés sur l'aspect technique et l'aspect financier ont donné un résultat positif mais modeste. Dans certains cas, ces modèles ont aggravé la situation de sous-développement (migration vers la ville, chômage, bidonvilles...). Cela s'explique en partie par le fait que ces modèles de développement n'ont pas assez pris en considération les conduites et les attitudes paysannes qui apparaissent généralement peu rationnelles et qui sont ainsi perçues par la majorité des

agents de modernisation. Pourtant les pratiques paysannes sont guidées par leur logique propre. Comprendre cette logique, c'est comprendre l'attitude de l'agriculteur et son comportement. Cette compréhension ne serait possible que grâce à une analyse de l'environnement technique et socio-économique de l'agriculteur et la compréhension de ses problèmes, de sa rationalité et de ses projets. On doit, en définitive, réfléchir à l'élaboration d'une méthode d'intervention spécifique et pertinente à chaque groupe d'agriculteurs. C'est donc l'objectif principal de cette réflexion.

C'est à travers l'analyse d'une situation locale où intervient un projet de développement (Projet d'intensification de l'élevage Tuniso-Autrichien) dans une petite région, auprès des éleveurs, que nous allons essayer d'analyser les différents comportements des agriculteurs face à une innovation technique véhiculée par le projet (introduction de la culture de la luzerne).

II. – Présentation du projet PIETA

Le projet opère dans les gouvernorats du Nord et touche les petits et moyens exploitants.

Les objectifs principaux du projet sont :

- la contribution à l'augmentation de la production laitière et de viande par l'amélioration génétique de la vache locale (introduction des génisses de race pure et amélioration de la conduite du cheptel) ;
- l'augmentation des ressources alimentaires par l'intensification et l'introduction des fourrages dans les assolements ainsi que par l'amélioration des conditions de récolte et de conservation ;
- la contribution à l'amélioration du niveau des éleveurs en matière de technique d'élevage et de gestion.

Pour réaliser ces objectifs, le projet opère dans des « microzones » par des actions intensives, diversifiées, conçues et réalisées en collaboration avec les agriculteurs.

L'action de la vulgarisation programmée dans le cadre du projet s'effectue par :

- la distribution de fiches techniques en arabe et en français ;
- les visites individuelles des techniciens du projet aux agriculteurs adhérents du PIETA ;
- l'organisation et l'animation de journées d'information ;
- l'organisation de stages de formation pratique en matière d'élevage et de fourrage pour les agriculteurs et leurs fils afin d'améliorer leur efficacité sur l'exploitation.

Ce projet PIETA, qui a pour objectif l'augmentation de la production laitière et de viande, s'insère dans la même stratégie que le modèle de développement analysé précédemment. Il s'adresse également à une population hétérogène et est sélectif par ses moyens d'intervention. Il est doté d'une structure de gestion et de suivi centralisée et verticale, la base étant constituée par les agents vulgarisateurs au niveau local, l'information circulant de haut en bas, et les grandes décisions se prenant au niveau du comité de coordination à l'échelle centrale. L'agriculteur n'a jamais été pris comme acteur.

C'est dans cette optique que nous allons essayer d'analyser une situation locale à travers le PIETA qui a la même approche que le modèle global.

III. – Présentation de la zone d'étude

La région de Sidi M'Rayeh est située au Nord-Est de la Tunisie. Sidi M'Rayah présente une pluviométrie moyenne mensuelle variant de 300 à 400 mm. La répartition moyenne mensuelle de cette pluviométrie est typique d'un climat méditerranéen : les mois d'hiver sont les plus pluvieux et l'été est très sec. Les tem-

pératures présentent une amplitude annuelle importante, les mois les plus chauds sont juillet et août, la moyenne maximum dépassant 35°C.

Ce type de climat limite les productions possibles et sa variabilité rend aléatoire la productivité des cultures principales. En raison du caractère semi-aride et irrégulier du climat, le milieu physique de la zone d'étude pèse lourdement dans les modalités d'évolution et de fonctionnement des exploitations agricoles. Ces contraintes naturelles agissent ainsi comme déterminants dans la prise de décision de l'agriculteur.

Cette région représente une superficie d'environ 1 650 ha. La population est de 1 125 habitants, inégalement répartie sur la zone.

L'élevage bovin compte environ 366 UGB, dont 10% de race pure avec une moyenne de 3 têtes/exploitation, les fourrages irrigués (95 ha), les cultures maraîchères (120 ha), les cultures industrielles (45 ha), l'arboriculture fruitière (15 ha), l'olivier (45 ha) les céréales (650 ha) sont les activités économiques de base.

Strate	Nombre d'exploitations	%
1-10 ha	117	78
11-20 ha	16	11
21-30 ha	6	4
31-40 ha	5	3
Plus de 40	6	4
Total	150	100

Pour ce qui est des structures foncières, comme dans tout le pays, c'est la petite exploitation qui domine. 89% des agriculteurs ont moins de 20 ha, leurs exploitations couvrent environ 54% de la superficie agricole de la zone d'étude, 78% ayant moins de 10 ha.

Par contre, 4% des agriculteurs ont plus de 40 ha de SAU et l'ensemble de ces exploitations couvre plus de 60% de la SAU privée dans la région d'étude.

IV. – Exposé de la méthode d'étude

Au début, nous avons prévu de faire une enquête légère et exhaustive auprès de tous les éleveurs de la zone d'étude. Mais dès notre première sortie sur le terrain, il s'est avéré que le projet avait déjà réalisé une enquête exhaustive auprès de toutes les exploitations de la région. Cette enquête a comporté les éléments suivants : nom et prénom, âge, SAU, cultures maraîchères, cultures de luzerne, bovins de race pure et de race locale. Elle intéressait 150 agriculteurs.

L'échantillon

A travers les résultats de l'enquête réalisée par le projet, nous avons essayé de dresser des groupes d'éleveurs à partir de l'introduction de la luzerne dans le calendrier fourrager.

- Le groupe A qui a fait la luzerne et qui continue à bien l'exploiter,
- Le **groupe B** qui a fait la luzerne, puis l'a abandonnée ;
- Le **groupe C** qui n'a pas encore introduit la luzerne dans le calendrier fourrager et pour des raisons jusqu'ici non répertoriées.

Nous avons fait un sondage aléatoire dans chaque groupe d'éleveurs. Un taux de 22% nous a paru suffisant pour avoir un échantillon représentatif d'une taille de 33 exploitants.

Par ailleurs, l'objectif de notre travail était de comprendre et d'analyser le comportement des éleveurs face à cette innovation technique (introduction de la luzerne) véhiculée par le projet PIETA.

V. – Présentation des résultats de l'enquête

1. Caractéristiques des différents groupes identifiés

Groupe A

C'est le groupe qui a introduit la luzerne et qui continue à bien l'exploiter. Il est constitué de 11 exploitations de SAU moyenne de 15 ha, variant de 2,5 à 39 ha. L'eau n'est pas un facteur limitant, ce qui a permis de maintenir régulièrement et chaque année une superficie irriguée assez importante (2,5 à 5 ha), soit une moyenne de 3,7 ha. Ces exploitations ont été orientées récemment vers la production laitière. En effet, huit exploitations ont 4 à 7 têtes de race pure et le reste a un cheptel de 5 à 6 têtes de race croisée par exploitation. On assiste à un début d'intensification et à une diversification de la production fourragère. Ces exploitations sont généralement gérées par un chef de famille jeune et ayant un niveau d'instruction primaire ou secondaire. La majorité (8/11) de ces exploitations disposent d'une main-d'œuvre salariale.

Groupe B

C'est le groupe qui a fait la luzerne puis il l'a abandonnée. C'est un groupe hétérogène, constitué de 4 types :

Type I. Il est constitué de 7 exploitations de SAU moyenne de 11,9 ha, variant de 2 à 20 ha.

- La surface irriguée n'est pas très importante : 1,3 ha/exploitation variant de 1 à 4 ha. La culture maraîchère est l'activité principale, elle occupe une place importante, soit 70 à 90% dans le périmètre irrigué existant. Il n'est pas possible d'accroître la superficie irriguée car le débit du puits est limité.
- La culture fourragère reste encore secondaire, soit 5 à 15% du périmètre irrigué.
- Le cheptel est peu nombreux et il est constitué de 2,1 vaches/exploitation de race locale moyenne.

Type II. Il est formé de trois exploitations avec une superficie moyenne de 1,6 ha/exploitation variant de 1,5 à 2 ha.

- L'eau est disponible mais la SAU est limitée, ainsi que la superficie irriguée (0,2 à 0,5 ha).
- 2/3 ont un revenu extérieur.
- Le cheptel est constitué de 1 à 2 vaches de race locale dont le besoin en fourrage est relativement faible.

Type III. SAU moyenne de 6,25 ha/exploitation variant de 5,5 à 7 ha.

Ce type d'exploitation est confronté à des problèmes financiers. Il est constitué de deux exploitations de petites tailles qui ont donné la priorité à un projet familial par rapport à un investissement dans l'élevage. En effet, le premier exploitant a vendu son cheptel pour financer son mariage et le deuxième a quitté son exploitation pour aller travailler à l'extérieur afin de satisfaire les besoins d'une famille jeune et nombreuse.

Type IV. Il est formé d'une seule exploitation avec une SAU de 4 ha. Cet exploitant, n'ayant pas réglé les problèmes de partage du foncier avec ses parents s'est trouvé dans l'obligation de céder la parcelle de la luzerne à un autre propriétaire qui n'a pas l'intention de l'exploiter. Pour satisfaire les besoins alimentaires de ses 4 vaches, il se contente d'exploiter des fourrages annuels.

En fait, les contraintes explicatives du comportement des agriculteurs de ce groupe qui a renoncé à la culture de la luzerne peuvent être regroupées en deux types :

- contraintes endogènes à l'exploitation :
 - disponibilité de l'eau
 - surface limitée
- contraintes exogènes à l'exploitation :
 - contraintes foncières
 - contraintes financières

Groupe C

C'est le groupe qui n'a pas encore introduit la luzerne dans le calendrier fourrager. Ce groupe est constitué de 9 exploitations qui font toutes du foin. Comme le groupe B, le groupe C est constitué de trois types :

Type I. Il est formé de 4 exploitations de SAU moyenne de 11 ha, variant de 3,5 à 30 ha. Ces exploitants ne veulent pas retenir le sol par une seule culture, ils préfèrent les cultures fourragères annuelles pour les remplacer par la suite par des cultures maraîchères d'été ou des cultures industrielles. Ils n'ont pas un revenu extérieur. 2 sur 4 d'entre eux ont un problème d'eau.

Type II. Il est formé de deux exploitations de SAU moyenne, de 5,75 ha, et il n'a pas de cheptel important qui demande l'installation d'une luzernière. Les deux exploitants comptent acheter des génisses de races Schwitz et installer une luzernière sachant que l'eau et la superficie ne présentent pas une contrainte.

Type III. Il est constitué de trois exploitations de SAU moyenne de 3,5 ha. L'eau n'est pas un facteur limitant, le seul problème réside dans la superficie dont l'arboriculture occupe 89%. De même, le cheptel qui n'est pas important (1,6/exploitation) peut être facilement entretenu par du foin et des cultures fourragères annuelles.

VI. – Analyse des actions de développement local et propositions

Cette typologie nous permet de dire qu'il ne faut plus imaginer « des recettes » fabriquées par ailleurs et face auxquelles grand nombre d'agriculteurs sont septiques. Il faut écouter l'agriculteur, analyser et comprendre sa logique et son comportement, à travers une connaissance et une analyse de l'ensemble de l'exploitation et de son environnement local. Pour cela, il faut connaître ce dont il pourrait avoir besoin dans l'avenir. Cette prévision n'est possible que par la compréhension des réactions et des comportements face aux changements véhiculés par le modèle de développement. Cela permettrait de prévoir les décisions que l'agriculteur pourrait prendre dans une situation donnée. Cette typologie nous a permis aussi de comprendre pourquoi les agriculteurs prennent telle ou telle décision (en ce qui concerne l'introduction de la culture de la luzerne). Donc, il ne s'agit pas de perpétuer des savoir-faire traditionnels quand les moyens techniques de leur amélioration (qui impliquent pour les petits et les moyens exploitations des conditions de travail, de vie et des revenus plus satisfaisants) existent. Cependant, nous pensons que le changement ne peut être positif que s'il n'est pas « parachuté » donc déstructurant pour un milieu. Ceci, nous amène donc à proposer des actions de développement spécifiques et pertinentes à chaque groupe.

1. Pour le groupe A

L'intervention du projet sera généralisée pour ce groupe; ces exploitations détiennent un potentiel animal et fourrager important, mais reste encore peu rentable. Nous devons alors les assister en les sensibilisant à mieux maîtriser la conduite de leur cheptel, à maintenir un calendrier fourrager équilibré et diversifié et à réduire les coûts de production afin de tirer le maximum de profit.

2. Pour le groupe B

Les besoins des animaux de cette catégorie ne sont pas très importants ; ces exploitations peuvent se contenter de cultures fourragères annuelles avec la production de cultures maraîchères et industrielles pour subvenir aux besoins familiaux. Cependant l'action doit porter sur une amélioration de la productivité de ces différentes spéculations animales et végétales.

3. Pour le groupe C

Les actions seront en fonction de chaque type :

Type I. Sachant que la superficie ne présente pas des limites, le projet pourrait intervenir auprès des exploitants de ce type par les actions de démonstration sur l'exploitation afin de les sensibiliser à la culture de la luzerne tout en tenant compte des conditions de l'évolution de l'exploitation.

Type II. Etant donné que le cheptel n'est pas important, les besoins des animaux sont couverts par des fourrages annuels irrigués et par du foin. L'intervention du projet doit porter sur la bonne maîtrise des fourrages annuels en raison des superficies limitées.

VII. – Conclusion

La démarche entreprise qui a permis de mettre en évidence que le projet de développement (PIETA) fondé sur l'assistance technique (introduction de la culture du luzerne), n'a intéressé qu'une minorité.

L'analyse nous a permis de distinguer trois groupes :

- le groupe A** qui a fait la luzerne et continue à bien l'exploiter. C'est ce groupe qui a profité des avantages du projet (**comportement favorable**),
- le groupe B** qui a fait la luzerne, puis l'a abandonnée. Ici le projet devrait agir sur les contraintes ayant provoqué l'abandon de la luzerne (**comportement de rejet justifié**),
- le groupe C** qui n'a pas encore introduit la luzerne dans le calendrier fourrager. Le projet devrait associer les agriculteurs dans le choix des moyens et la définition des objectifs (**comportement prudent**).

Références

- Vienney, Cl., 1972. Aspects économiques de « l'animation du développement » Arch. intern. social. coop. et du développement.
- Meister, A., 1974. *La participation dans les associations*, Ed. Ouvrières.
- Mendras, H., 1983. *Le changement social*. Armand Colin.
- Belloncle, G., 1979. *Le chemin des villages*. L'Harmattan et ACCT.
- Rose, A.M., 1974. *Theory and Method in the Social Sciences*, University of Minnesota Press.
- Lanneau, G., Aspects de la mutation sociologique des paysans français, *sociologie rurales*, x 2, 1970.
- Pernet, F., *Résistances paysannes*. Presses universitaires de Grenoble, 1982.
- Gentil, D., 1986. *Les mouvements coopératifs en Afrique de l'Ouest : intervention de l'Etat ou organisations paysannes*, L'Harmattan.
- Zitouni, B., 1990. Le développement local : moyen d'évolution de la petite et de la moyenne exploitation. Mémoire DEA.

